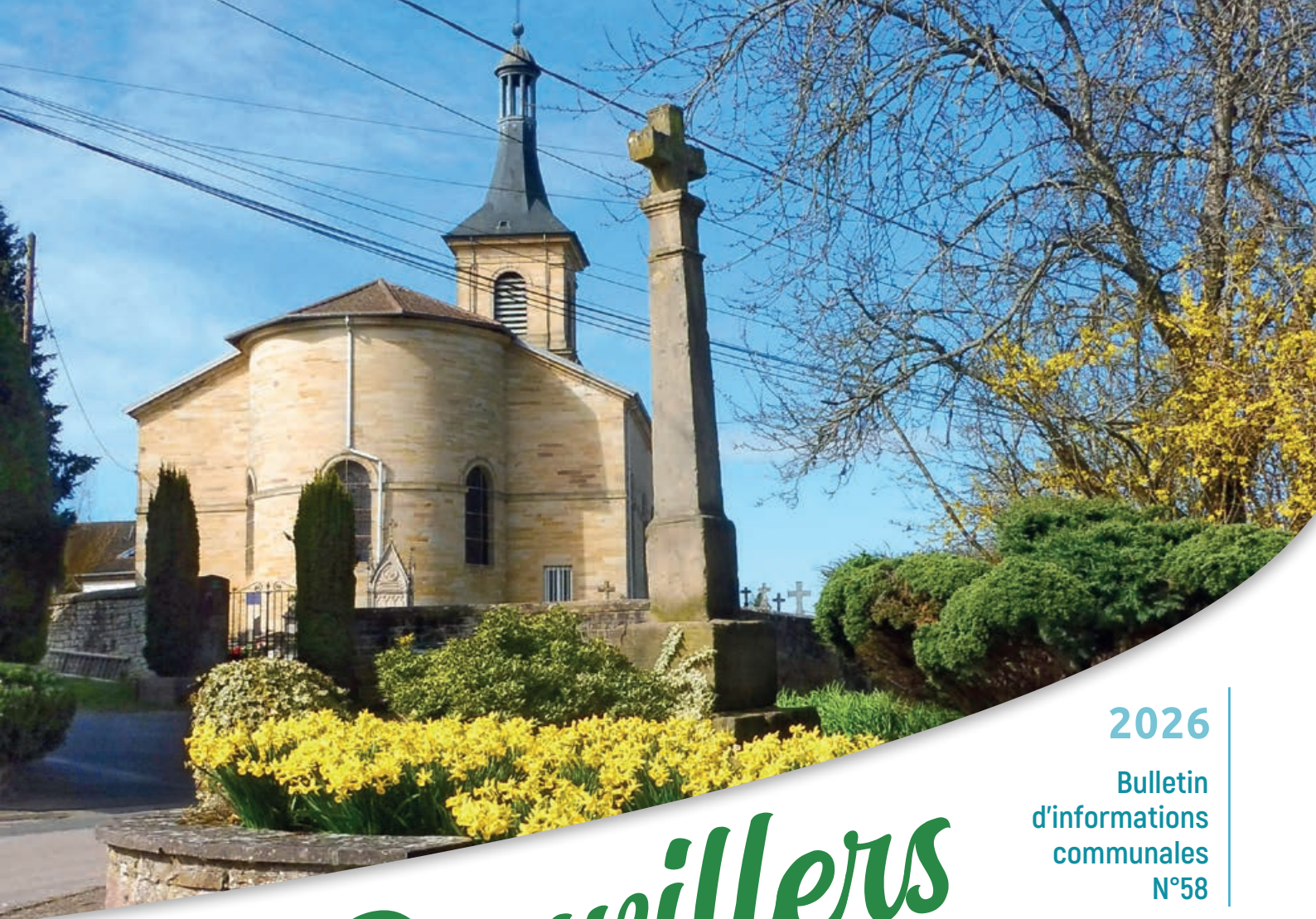




2026

Bulletin
d'informations
communales
N°58

Deywillers



TOUS VOS
PROJETS
FINANCÉS

Taux à partir
de 0%

Installation, entretien et
dépannage de vos systèmes

CHAUFFAGE
CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR
CHAUFFE EAU THERMODYNAMIQUE

On déduit vos aides CEE* de votre devis

☎ **03 29 34 83 97**

Agence de Deyvillers

4 rue de Lorraine - 88000 Deyvillers

agence.epinal@m-energies-service.fr

www.m-energies.fr

*Certificats d'Economies d'Energie







SARL ZOZIK Père & Fils
Depuis plus de 30 ans

BÂTIMENT- TRAVAUX PUBLIC
GROS ŒUVRE NEUF ET RÉHABILITATION

Maçonnerie générale Neuve et rénovation
Ravalement de façades
Terrassement - Assainissement - Ouvrages d'art
Logements collectifs

ISOLATION THERMIQUE par l'extérieur

Maitrisons notre énergie



SARL ZOZIK Père & Fils
Bâtiment travaux publics
64, rue d'Alsace
88000 Deyvillers
Tél. 03 29 31 45 68
ou 06 09 52 58 53
zozik.serdar@orange.fr

VALDENNAIRE
tp

Travaux Publics
Les Forges

06 27 73 37 49



Mes chers concitoyens,

Je suis heureux de vous retrouver dans ce dernier numéro (le sixième) de cette mandature. Depuis le mois de mai 2020, il s'en est passé des choses ! Et pas des moindres... Prise dans ce tourbillon, notre commune n'a pas été épargnée et votre équipe d'élus et d'élus a dû s'adapter et faire évoluer nos structures communales.

La Covid nous a obligé à inventer des solutions. Avec la crise énergétique nous avons dû revoir nos projets et leurs financements. Notre situation budgétaire, et plus particulièrement notre dépendance aux dotations nous a poussés à questionner chaque dépense et chaque recette et à suivre de très près nos finances. Depuis quelques mois c'est l'instabilité politique nationale qui nous plonge dans l'incertitude. Quant à l'impact de l'ordre mondial en train de se mettre en place, nul doute qu'il sera gigantesque.

En somme, ce mandat a été celui de l'évolution contrainte. Rien ne s'est fait comme par le passé. Nous avons essayé de faire au mieux en nous appuyant sur des principes simples : esprit d'équipe, souci du bien commun, transparence, résilience, bonne santé financière.

En tant que responsable de l'équipe municipale, j'espère y être parvenu.

En 2025 nous avons mené quelques projets dont vous retrouvez le détail dans les pages qui suivent. Pour chacun, nous avons été portés par l'ambition de faire en sorte qu'il serve au mieux l'adaptation de Deyvillers au monde de demain.

Il en est par exemple ainsi de la question des inondations. Ce dernier sujet, complexe et lourd, n'en est qu'à ses prémices...

Je voudrais également dans ces quelques lignes adresser mes plus sincères remerciements à chacune et chacun des membres de mon équipe municipale. Merci, mesdames et messieurs pour votre engagement révélé, pour le travail effectué et pour votre parfaite collaboration.

Merci à vous, mes chers concitoyens, pour votre confiance témoignée au cours de ces six années.

Votre Maire, Bruno CHEVRIER

*"Minerve pleure, sa dent de sagesse pousse
et la guerre recommence sans cesse"*

[J Prévert]

Sommaire

03	Le mot du maire	23	Sécurité - Prévention
04	Administration et État civil	24	Environnement
06	L'année 2025	26	CAE
09	A l'honneur	28	SICOVAD
10	Nouveaux à Deyvillers	29	Les associations
12	Finances communales	30	Manifestations 2026
14	Travaux 2025	31	Les entreprises
17	CASD	32	Les auto-entrepreneurs Et Tarifs 2026
18	Du Château de Nothon au CSE	33	Les infos pratiques
19	Notre CSE : une page se tourne...		
20	Inondations et ruissellement		



Mairie

Téléphone/répondeur : 03 29 34 08 70

E-mail : contact@deyvillers.fr

Site Internet : <http://deyvillers.fr>

Ouverture du Secrétariat et de la Poste :

Lundi de 8 h à 10 h / Mardi et jeudi de 16 h à 18 h

Vendredi de 10 h à 13 h

Samedi de 9 h à 12 h

Secrétariat :

Adélaïde SCHILL, Stéphanie VUIDEPOT,
Emmanuelle CORTE

Permanences :

Le Maire et les adjoints : sur rendez-vous.

Ecoles :

- Ecole primaire : 03 29 34 80 66
- Ecole maternelle : 03 29 34 80 88

Accueil Périscolaire : 06 79 51 43 00

Crèche - halte garderie "Pain d'Epices" :

Tél. 03 29 34 81 88

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 19 h

Médiathèque : Tél. 03 29 34 80 79

Mardi et jeudi de 16h à 18h

Mercredi de 10h - 12h et 14h à 17h / Samedi de 10h à 12h

La Poste : mêmes horaires que secrétariat de Mairie.

Levées du courrier : 9 h du lundi au samedi

SICOVAD : 4 Allée Saint Arnould - 88000 EPINAL

Tél. 03 29 31 33 75

Etat Civil



NAISSANCES

- COSSIN Margot, le 20 décembre 2024
- BABIN Matéo, le 22 janvier 2025
- BOUCHART Sibylle, le 18 avril 2025
- BROCKERS VAUTHIER Eliotte, le 12 février 2025
- GESZLER Eden, le 13 mars 2025
- GROSDIDIER Aramis, le 18 octobre 2025

DÉCÈS



- M^{me} CUNY Monique, le 17/01/2025
- M^{me} DEMANGE Marie-Louise, le 11/03/2025
- M^{me} HERITIER Monique, le 28/05/2025
- M. GEORGE Yvon, le 16/06/2025
- M^{me} BALLIE Angélique, le 21/06/2025
- M. MANGIN Pierre, le 7/07/2025
- M^{me} DUBOIS Lucette, le 11/07/2025
- M. CHARRON Armand, le 31/08/2025
- M. DAUTREVILLE René, le 24/09/2025
- M^{me} AYAD Fatma, le 19/10/2025
- M. COLLIN Jean-Pierre, le 03/12/2025



- Monuments funéraires et cinéraires
- Caveaux posés en 24 h
- Fossoyage
- Tous travaux de cimetière
- Devis gratuits

16 rue du Noyeux 88150 THAON-LES-VOSGES
Tél. : 03 29 39 20 45

ets.valsesia@orange.fr

AUBERTIN
Paysage

ÉTUDE
ET
CRÉATION

- ESPACES VERTS
- PLANTATIONS
- BASSINS - MURETS
- CIRCULATIONS
- DALLAGE - ESCALIER
- PAVAGE - ENROBÉ

ÉLAGAGE
ET
ENTRETIEN

Service à la personne

03 29 34 74 54
06 80 36 94 35

52 bis rue d'Alsace
88000 DEYVILLERS
aubertinpaysage@gmail.com

Boulangerie - Pâtisserie

Bruno et Élodie Schneider
Maître Artisan

1 rue d'alsace
88000 Deyvillers

03 29 34 46 63
brunoschneider@free.fr

www.facebook.com/boulangerieschneider



7 rue des Acacias
88000 DEYVILLERS
03 29 37 79 34
willemin-batiment@orange.fr



L'Année 2025



Cérémonie des vœux



Concours de tarot avec Deyvillers loisirs détente



Nettoyage de la forêt avec la société de chasse Saint Hubert



Marche pour la santé au départ de Deyvillers



Stand des professionnels de santé lors de la marche



Journée VTT avec Deyvillers loisirs détente



Foire aux associations



Exposition de Thomas Fleury à la médiathèque



Jeux de société avec l'association familiale



Remise de tabliers de petit jardinier aux enfants confectionnés par les Cent Métiers



Sortie forêt pour les habitants avec Mr Baudoin technicien ONF



Remise des calculettes aux élèves du CM2



Club du soleil lors de la foire aux associations



Carnaval avec l'ASCED



Découverte du village avec l'association Deyvillers patrimoine



Marche contée avec les arbres pour la vie



Anna et Yelyzaveta SOBOLIEVA lors du concert de l'UMG en soutien à l'Ukraine



Station Vilvolt devant la médiathèque



Association sportive de gymnastique d'entretien



Banque alimentaire lors de la fête de la soupe



Cérémonie du 11 novembre



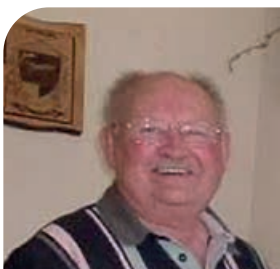
Heure du conte et atelier Super-héros à la médiathèque



Concert de la Sainte Cécile par l'Union musicale Saint Georges



Visite de Saint Nicolas et du Père Fouettard à l'école maternelle



Armand CHARRON nous a quittés le 30 août 2025.

Conseiller municipal de 1977 à 1984, puis adjoint au maire de 1984 à 2008, Armand a consacré de nombreuses années au service de la commune. Passionné par le patrimoine local, il a mené de nombreuses recherches qu'il partageait régulièrement dans le bulletin municipal, offrant à tous un regard éclairé sur le passé du village.



Gilles Parisot, Yannick Pierrat, François André,
Olivier Thiriet et Dominique Desbuisson
médillés à l'Union Musicale Saint Georges.



M. et M^{me} MERMIER
Noces de diamant



Victorin VALDENNAIRE-DUFALA
*a reçu le diplôme d'honneur
de porte-drapeau*



Camille LECOANET, Sarah MORAND
et Clélia LALLEMAND
mentions très bien au baccalauréat



Michel BILQUEZ décoré

Le 5 décembre 2025, lors de la Sainte-Barbe départementale organisée au SDIS 88 à Golbey, Michel Bilquez, 3^e adjoint, a été mis à l'honneur en recevant la Médaille Grand Or des Sapeurs-Pompiers.

Cette distinction vient récompenser 40 années d'engagement, de dévouement et de service au profit de la sécurité de tous.

Nouveau à Deyvillers



Stéphanie VUIDEPOT
agent d'accueil



Dilek ACAR
*enseignante remplaçant
M^{me} Philippe*



Magali BLEIBEL
animatrice périscolaire



Mathilde AUBERT
agent à la restauration scolaire



Paul SARRAZIN
*Atelier de réparaton automobile
Carrosserie deyvilloise*



Franck GROSJEAN
*Contrôle technique
Autosecuriplus*



Adhérent
Epiciers de France
Producteurs circuits courts
88000 JEUXEY

GARAGE DESCHASEAUX

Entretien/réparation automobile toutes marques
Vente/réparation motoculture

329, route de Chatel
88150 BAYECOURT
03.29.31.55.22
06.66.08.14.10

GARAGE DESCHASEAUX










Bâtiment - Travaux Publics

**CANALISATIONS - EAU POTABLE
ASSAINISSEMENT - RÉSEAUX SECS
VRD - RCU**

14 rue Alphonse de Lamartine
88000 EPINAL

Tél. : 03 29 34 26 01
Mail : ray.sa@wanadoo.fr

WIZZ
automobiles

www.wizz-automobiles.com

Véhicules
Neufs & Occasions
toutes marques

Frédéric Claudel
06 25 18 02 63
wizzautomobiles@gmail.com

63 rue de Lorraine 88000 DEYVILLERS
Tél. 03 54 43 92 61



BON PLAN SANTÉ À DEYVILLERS
LES MEILLEURES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ,
NÉGOCIÉES POUR VOUS PAR NOTRE ASSOCIATION

Pour en savoir +
Rencontrez votre conseillère locale
lors des permanences qui ont lieu

UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS

+
d'infos sur
notre site web



À partir de
48,53€
/mois
Pour une personne
de 50 ans



Votre conseillère locale
Carine LAY
☎ 03 29 84 79 99
✉ contact@mutuaplus.fr



*Emballages bois - Panneaux agglomérés
Produits de sciage*

Tél. : 03 29 34 75 49 – Fax : 03 29 34 96 90
E-mail : sebastien-clerc@wanadoo.fr
1 rue du Moulin – 88000 DEYVILLERS



On prend les mêmes et on recommence ! Si vous relisez l'article de l'an dernier, vous risquez d'y lire la même phrase d'accroche.

En effet, la France débute 2026 à nouveau sans budget. Et la situation politique, économique et sociale est particulièrement instable en France, mais cette incertitude constatée dépasse aussi largement nos frontières.

La croissance mondiale reste positive mais a bien ralenti avec un PIB (produit intérieur brut) mondial attendu autour de +3,3% en 2025, reflétant la persistance de tensions commerciales et géopolitiques. Les tensions douanières notamment entre les Etats-Unis et les autres grandes puissances ont été le grand feuilletton de l'année sur le sujet et ont contribué à rendre incertains quelques grands marchés.

Sur le plan de l'inflation, après les fortes pressions des années précédentes, les prix à la consommation montrent globalement un ralentissement : en France, l'inflation moyenne prévue pour 2025 se situe autour de 1,3%, bien en dessous des niveaux observés en 2022-2023. Dans la zone euro, l'inflation tend également vers l'objectif de 2% fixé par la banque centrale (BCE). Ces évolutions reflètent un rééquilibrage progressif de l'économie après les chocs énergétiques, tout en soulignant que les prix alimentaires et certains services continuent d'exercer une pression sur le pouvoir d'achat.

Au niveau national, l'économie française évolue dans ce même environnement de croissance modérée (+0,9% prévue) et d'inflation maîtrisée. La maîtrise des finances publiques devient un enjeu central, puisqu'elle conditionne la capacité de l'État à soutenir les collectivités locales tout en maintenant un haut niveau de services publics. Les collectivités territoriales doivent ainsi composer avec des contraintes budgétaires accrues.

C'est dans ce cadre international et national exigeant que s'inscrivent les finances de notre commune. Malgré sa taille et ses spécificités rurales, **Deyvillers** n'échappe pas aux effets de ces grandes tendances économiques, mais aussi des agitations de nos représentants politiques qui s'écharpent quant à l'avenir de notre modèle économique et social. Notre budget communal reste néanmoins notre outil fondamental pour assurer les services de proximité, répondre aux besoins quotidiens des habitants et préparer

l'avenir avec responsabilité. Il est donc de notre devoir d'en maîtriser les moindres recoins.

L'épargne brute, c'est la différence entre les recettes que nous avons perçues et les dépenses engagées pour **le fonctionnement quotidien des services de la collectivité**. En 2025, elle atteint 235 K€ et permet de poursuivre l'habitude prise depuis 5 ans de rendre un résultat largement bénéficiaire. Cette épargne est un peu plus faible que les précédentes années parce la situation financière honorable maintenue jusqu'alors a permis de financer, cette année, l'entretien de nos bâtiments communaux.

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT s'élèvent à 1.270 K€ en 2025, en-dessous du montant budgété en début d'année, et en hausse de 145 K€ vs 2024. Le plus gros contributeur à cette hausse est *le chapitre des charges à caractère général (chap.11)*.

La hausse des charges à caractère général est de 119 K€ en 2025 vs 2024 et en-dessous de ce qui avait été budgété, en raison de charges sur la forêt décalées en 2026.

A contre-courant de cette hausse globales, la consommation en énergie a diminué de 6%. Un hiver moins froid et une consommation d'électricité maîtrisée, un prix en baisse et une partie des luminaires passés en LED en sont les explications.

Mais comme évoqué en préambule de cette analyse, un poste qui grimpe cette année, est celui de l'entretien des bâtiments (+70 K€) > toit des logements de la Cure, trois portes sectionnelles sur deux de nos bâtiments etc.

Ce type de dépenses est nécessaire pour entretenir notre patrimoine si nous souhaitons garantir sa durabilité et sa robustesse.

D'autres augmentations sont à constater : l'assurance dommages-ouvrages de la maison de santé contractée cette année (8 K€), la CNRACL et la révision de la convention (+8 K€), le recours au géomètre plus récurrent cette année qu'en 2024 (+2 K€), le poste 'Fêtes et cérémonies' qui comprend désormais les dépenses de l'ancien CCAS (+3,3 K€) etc.

A noter, les frais de gardiennage par l'ONF sont en hausse en raison d'une activité intense sur la forêt (+12K€), tout comme les services d'encadrement demandés à l'ONF (+7,6K€)

Les charges de personnel (Chap.12) progressent de 16 K€

en 2025 vs 2024. En cause, le point d'indice, le recours à du personnel en remplacement des absents et des cotisations retraites en hausse.

Les autres charges de gestion courante (Chap.65) sont en hausse de 17K€ vs 2024. Les indemnités des élus ainsi que leur cotisation retraites en sont la raison du fait d'un rattrapage depuis le début du mandat (= régime de retraite par capitalisation au profit des élus locaux).

Enfin les charges financières restent à un niveau important, les taux d'intérêt ayant peu diminué cette année.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT s'élèvent à 1.505 K€ en 2025 en hausse de 54 K€ vs 2024.

Cette hausse est principalement due aux produits de services (+21 K€). Les coupes de bois tout d'abord sont en hausse substantielle en 2025 (+31 K€ vs 2024 et au niveau du BU).

Et les services du périscolaire sont également en hausse (+6 K€ vs 2024 et +11 K€ vs BU) > une hausse du prix du repas et davantage de fréquentation expliquent cette situation.

Les impôts et taxes (Chap. 73) augmentent en 2025 (+26 K€) grâce à la révision des bases locatives.

Les dotations et participations (Chap.74) sont en revanche stables.

A noter une hausse de 9 K€ sur le chapitre 75 qui concerne la hausse du loyer de la maison de santé du fait de son extension.

S'agissant des investissements en 2025, ils atteignent cette année 304 K€.

Un poste toujours aussi substantiel est celui du remboursement de la dette en capital (47 K€).

Nous poursuivons la modernisation de l'éclairage public pour désormais utiliser des LEDs qui nous permettent déjà de faire des économies non-négligeables de consommation d'électricité.

La phase 1 a été réalisée en 2024 et réglée en 2025 et la phase 2 sera plus conséquente et devrait intervenir en tout début d'année 2026. Ces travaux sont aidés à hauteur de 30% par le Syndicat d'électrification des Vosges (SDEV) et financés à 25% par les fonds de concours de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE). De plus, le retour sur investissement est court puisqu'il devrait intervenir sous 4 à 5 années.

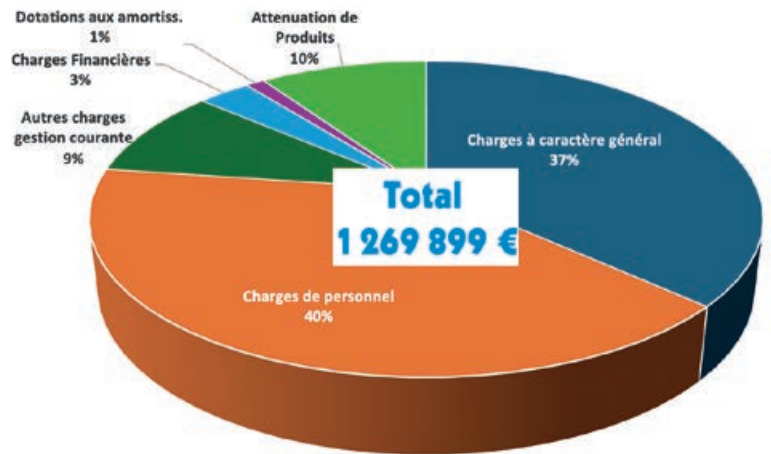
Par ailleurs, nous avons fait réaliser un certain nombre d'études (16 K€) cette année en vue de projets futurs concernant la salle d'activités, le réseau chaleur et la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux.

Un tracteur a été acquis en remplacement de l'ancien pour un montant de 48 K€ (l'ancien ayant été repris pour 8 K€).

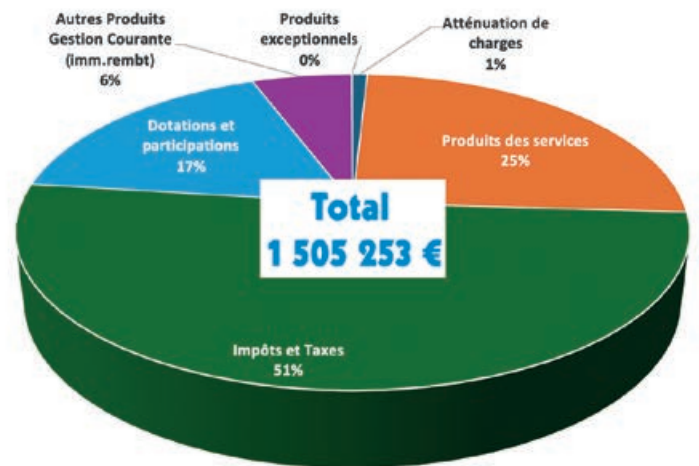
Des travaux sur le réseau de voiries ont été réalisés pour un montant de 16 K€. Différents types de matériels ont été achetés comme des bacs à fleurs, des illuminations de Noël, des outils etc.

A noter enfin, des travaux sylvicoles dans notre forêt pour un montant de 21 K€.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



QUE NOUS ATTEND-IL EN 2026 ?

Cette année est particulière puisqu'il s'agit de l'année des élections municipales et la dernière précédant les présidentielles en 2027. La société est plus que jamais morcelée, nos représentants ne parviennent pas au compromis pour donner un avenir à la France à un moment où le monde se replie sur ses frontières.

C'est dans ce climat de méfiance que nous devons agir avec responsabilité et donner un budget équilibré et solide à Deyvillers pour l'année à venir, en n'ignorant pas le risque d'une coupe irrémédiable des dotations qui sont une part substantielle des recettes des collectivités.

Gael Le Méhauté

(* K€ = milliers d'euros)

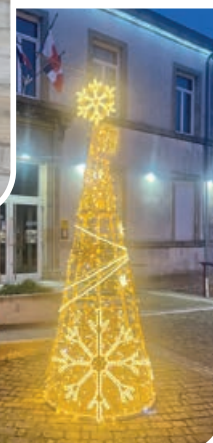
(** vs = par rapport à)

Tout au long de l'année, les agents techniques de la commune assurent l'entretien, la maintenance et l'amélioration des équipements publics, des bâtiments communaux et des espaces extérieurs.

Bâtiments et équipements communaux

De nombreuses interventions ont été menées :

- * Réparation de fuites sur le circuit de chauffage.
- * Nettoyage régulier de la chaudière bois (4 fois par an) et gestion du silo de 950 m², permettant jusqu'à deux années de chauffe.
- * Approvisionnement en plaquettes environ tous les 15 jours durant l'hiver, pour un volume annuel d'environ 500 m².
- * Rénovation complète de l'ancien secrétariat de mairie : lessivage, peinture et réfection de l'électricité.
- * Confection de placards de rangement pour les associations.
- * Entretien des écoles : peinture des jeux, remise en état des sanitaires, peinture du passage piéton à la sortie de la maternelle.
- * Remise en peinture du moine rue René Gaire (réalisée par Tristan Vallar dans le cadre d'un job d'été).
- * Contrôle des guirlandes, installation du sapin et mise en place des décorations de Noël.
- * Astreinte hivernale : de novembre à mars, trois agents interviennent pour le déneigement et le salage.



Voirie, eau et environnement

Les agents sont également intervenus pour :

- * Le nettoyage des avaloirs, effectué deux fois par an.
- * La pose d'une grille de protection sur le ruisseau du Clébas pour retenir les branches et éviter l'obstruction des réseaux.
- * La création et l'installation d'un nouveau « tronc » à la fontaine rue René Gaire.
- * La mise en eau des fontaines au printemps et leur vidange à l'automne.
- * Le rebouchage des trous sur les chemins forestiers, opération réalisée chaque printemps.
- * La pose de quatre « bois d'eau » chemin du Molot, en collaboration avec l'entreprise Houillon.





Espaces verts

- * Suppression de la haie devant l'ancien vestiaire, remise à niveau du terrain, ensemencement et replantation d'arbustes.
- * Entretien et fleurissement réguliers des espaces verts.
- * Taille annuelle des arbres en décembre.

Un grand merci à **Sébastien CLERC**, qui apporte également son aide pour la mise en place du sapin et l'approvisionnement en plaquettes de la chaufferie.

Nouveaux équipements

Cette année, la commune a fait l'acquisition :

- * D'une remorque plateau,
- * D'un nouveau tracteur VALTRA.



PÉPINIÈRES DES CARRIÈRES

Production d'arbres et arbustes fruitiers



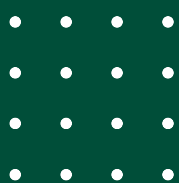
06 51 34 80 84 88000 Deyvillers
 pepinieresdescarrieres@gmail.com
 www.pepinieres-des-carrieres.webnode.fr

Vous souhaitez entreprendre des travaux ?

Un projet de construction, d'extension, de ravalement de façade, de garage... ?

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Toutes les infos sur le site de la commune : deyvillers.fr
 rubrique mes démarches urbanisme travaux.



EPINAL
HABITAT

VOUS ÊTES LOCATAIRE **ÉPINAL HABITAT** ?

XAVIER, VOTRE AGENT DE PROXIMITÉ
EST À VOTRE ÉCOUTE

 **03 29 29 22 23**

service.proximite@epinal-habitat.com

www.epinal-habitat.com



**PIERRE
LOCATION**

LOCATION
& VENTE

MATÉRIEL & OUTILLAGE

27 bis, rue du Char d'Argent
88000 EPINAL

www.pierrelocation.fr

03 29 35 04 88

particuliers
professionnels



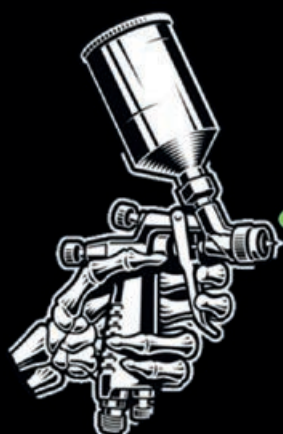
SUEZ EAU FRANCE

12 rue Léo Valentin 88000 EPINAL

Tél. : 0977.408.408

www.toutsurmoneau.fr

Horaires ouverture des bureaux :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17 h
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30



**Carrosserie
Deyvilloise**

12 Rue de Lorraine
88000 DEYVILLERS

06 47 26 15 05





Stand à la fête de la soupe

La Commission d'Action Sociale a poursuivi les actions réalisées auparavant par le CCAS.

Nos adhésions auprès de la **Banque Alimentaire** et du **Fonds Solidarité Logement (FSL)** permettent d'apporter des aides à plusieurs foyers de Deyvillers.

Lors des deux périodes de canicule de l'été dernier, les habitants inscrits sur le plan canicule ont été contactés.

Les membres de la Commission ont participé à la **fête de la Soupe** le 20 septembre et aux deux collectes organisées cette année par la **Banque Alimentaire** les 26 avril (collecte spécifique produits d'hygiène) et 29 novembre.

Chaque troisième mercredi du mois, Laurie PAGNOT anime bénévolement **des après-midi jeux de société** dans l'ancien secrétariat de la mairie. Moment convivial et de rencontre, n'hésitez pas à rejoindre les participants.

Dans le cadre des actions de prévention, **un atelier sommeil**, organisé par la municipalité en partenariat avec l'ASEPT Lorraine a réuni 16 participants.

54 personnes étaient présentes pour **le repas des aînés** le 16 novembre. Une animation musicale a permis de faire quelques pas de danse dans une ambiance festive et chaleureuse.

Pour clôturer cette année 2025, 92 aînés se sont inscrits pour **les bons d'achat de Noël** valables dans certains commerces de Deyvillers.

Tous les membres de la Commission vous souhaitent une belle année 2026.



Repas des séniors



Ateliers sommeil

Collecte pour la banque alimentaire

Bons d'achat de Noël

Laurie



CLIC

Centre Local d'Information
et de Coordination

Tél. 03.29.38.52.80.

Pour les personnes en situation de
perte d'autonomie liée à l'âge ou au
handicap et vivant à domicile

MSVS EPINAL Couronne

ASSISTANTES SOCIALES

Tél. 03.29.29.27.30.

DU CHATEAU DE NOTHON... AU CENTRE SOCIO-EDUCATIF...

DEYVILLERS - DEI VILLARE - De Dieu le Village - avec quelques autres villages sis au ban d'EPINAL formaient ce que l'on appelait la Terre de Saint-Arnould appartenant à l'Abbaye de Saint-Arnould de METZ.

D'après Charles BASTIEN, c'est un château, à l'ère mérovingienne, qui occupait, en bordure de ruisseau, l'emplacement de la "Tuilerie".

Ce château, possession du Duc de Nothon, abrita, le soir du 18 Juillet 641, le roi pontife Saint-Goëry, fondateur et patron de la Ville d'EPINAL. Celui-ci y multiplia miraculeusement la nourriture, pain et cervoise, pour sustenter le grand cortège faisant la translation du corps de Saint-Arnould, du Saint-Mont, près de REMIREMONT, à METZ.

Saint-Arnould était devenu évêque de METZ en 612, puis Maire du Palais.

Il assura l'éducation de Dagobert Premier. C'est l'ancêtre de Charlemagne.

Le Duc de Nothon légua son domaine au Monastère de Saint-Arnould, ce qui donna naissance à l'église et au Village de DEYVILLERS, "DEI VILLA", qui, à l'époque, appartenait donc à l'Abbaye de METZ.

Que devint le château ?

Sans doute, fut-il détruit suite aux différentes querelles seigneuriales, guerres et invasions ou rivalités entre princes (évêques, comtes de Bar et ducs de Lorraine).

Ce sont les premiers documents cadastraux, publiés au début du 19ème siècle, qui, indiquent, à nouveau, la présence d'une papeterie. Le besoin d'une eau de qualité et abondante justifie le choix de l'endroit.

En 1846, Jean-Baptiste JOLIBOIS, qui devint, en 1848, Maire de DEYVILLERS, y fonda une tuilerie.

De nombreux propriétaires se sont succédés à la tête de cet établissement industriel: Messieurs MONGEL, JACQUOT, Charles BASTIEN, Georges BASTIEN, POIGNON.

Qu'on daigne se pencher sur les nombreuses tuiles marquées "DEYVILLERS", et qui abritent encore les anciennes maisons...

Cette tuilerie fut l'une des plus florissantes de la région.

On y travaillait de père en fils, et même, de mère en fille. On logeait à proximité, soit "au Faubourg", l'actuelle rue René Gaire, soit "aux Cités", l'actuelle rue Albert Schweitzer.

Charles BASTIEN, afin de favoriser les familles nombreuses, institua, au début du siècle, des allocations en faveur des enfants en bas âge. Le peu de mécanisation nécessitait une main d'oeuvre abondante et solide.

Nombreuses sont encore les anciens "tuiliers" qui se souviennent des conditions de travail souvent pénibles et difficiles : les familles COSTER, DESBUISSON, GEORGE, JACQUOT, MANSUY, PARISSE, PERRIN, THIERY, VIRY.....

Puis, le 30 Novembre 1962, un incendie monstre, peut-être facilité par la vétusté des bâtiments, détruisit l'usine, ce qui entraîna la cessation définitive des activités.

En 1977, la nouvelle municipalité prit l'initiative de créer un périmètre de zone d'aménagement afin d'assainir tout le secteur et de créer un nouveau centre.

Les achats de sol à l'amiable intervinrent en 1978 et 1980.

En Janvier 1981, l'abattage de la cheminée, qui créa, par ailleurs, de nombreuses réactions des nostalgiques du passé, fut le début de la période des différents travaux d'aménagement de cet emplacement qui permit de redonner vie à cet ancien coeur de DEYVILLERS.



Armand CHARRON.

Extrait du bulletin municipal n°19



Notre CSE

écrire une nouvelle page de son histoire et répondre aux besoins de la population

Magnifique réalisation à caractère social, issue de la volonté d'une municipalité soucieuse de préserver le caractère historique du bâtiment et du quartier, notre centre socio-éducatif a aujourd'hui vieilli. Sa réhabilitation devient nécessaire alors même que ses usages ont évolué et que les contraintes budgétaires communales se font de plus en plus fortes. Dans ce contexte, quel avenir lui trouver ?

Depuis de nombreuses années, le centre socio-éducatif occupe une place importante dans la vie du village. Lieu de rencontres, d'échanges et d'activités, il a accompagné plusieurs générations d'habitants et contribué au dynamisme associatif et social du village.

Depuis la seconde moitié du XIX^{ième} siècle et jusqu'au début des années 60 ce bâtiment était un lieu de production manufacturière (cf l'article du regretté Armand Charron). A la suite d'un incendie, au début des années 80 il fut transformé par la municipalité afin d'apporter une réponse aux aspirations associatives et à la vie sociale du village.

Un demi-siècle plus tard, les besoins ont évolué, le bâtiment est aujourd'hui moins utilisé qu'autrefois. Son bâti n'est plus adapté aux normes actuelles, notamment énergétiques, et son coût de fonctionnement est de plus en plus élevé.

Par ailleurs les contextes social, démographique et économique dans lequel s'inscrit l'action communale ont eux aussi changé. Pour poursuivre sa mission la commune doit aujourd'hui

repenser ses choix en matière de bâtiments, adapter les équipements aux nouveaux usages, rationaliser les surfaces, maîtriser ses dépenses.

Face à ces constats l'équipe municipale a engagé une réflexion approfondie sur l'évolution à venir de la commune, avec à l'esprit l'idée d'une vision à long terme, guidée par l'intérêt général et la volonté de répondre aux besoins du plus grand nombre d'entre nous. Ainsi est née l'idée d'une **résidence pour seniors au cœur du village**.

La commune n'ayant pas les moyens de réaliser ce projet, nous avons lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin de trouver un investisseur soucieux de répondre à notre demande et en capacité d'acheter notre CSE au prix estimé par les services fiscaux.

Le projet retenu consiste à transformer le bâtiment en une résidence pour seniors en créant huit appartements adaptés, destinés en priorité aux habitants du village. L'accessibilité sera améliorée, une zone de vie familiale sera créée, des espaces communs, intérieurs et extérieurs seront aménagés et des

partenariats avec des prestataires spécialisés dans les services aux seniors sont envisagés.

Le relogement des associations n'est pas oublié. Une salle rénovée est d'ores et déjà disponible au rez de chaussée de la mairie. L'amélioration de la polyvalence de la salle d'activité est à l'étude tout comme l'aménagement du local jouxtant la chaufferie municipale.

En donnant une nouvelle vocation au centre socio-éducatif nous avons fait le choix de préserver un bâtiment historique et emblématique du village tout en l'adaptant aux besoins d'aujourd'hui. Nous pérennisons l'existence de ce "faubourg" issu de l'activité industrielle passée et nous faisons en sorte que des pavillons se libèrent au profit de jeunes familles dont les enfants rempliront les classes de notre école.

Aujourd'hui, comme hier, le dynamisme d'une commune est étroitement lié à sa démographie et à ses évolutions. Gageons que nos choix nous permettront de rester attractif, solidaire et tourné vers l'avenir.





Comprendre pour agir durablement

Notre village a toujours subi des inondations, par crues ou par ruissellement. Cependant, de nos jours, le dérèglement climatique a modifié le régime des précipitations. Dorénavant il pleut moins souvent mais les pluies sont beaucoup plus intenses. Ainsi le risque s'accroît et il est accentué par le relief "en cuvette" du village et par l'activité humaine. Dès lors,

Comment faire pour maîtriser le risque inondation et préserver les biens ?

Quelle stratégie adopter ?

Quels résultats en attendre ?

Les épisodes orageux soudains, plus courts mais plus intenses, se multiplient. Sur l'année les volumes d'eau qui tombent sur le village sont à peu près stables mais leurs temps de chute sont beaucoup plus courts. Par ailleurs l'urbanisation a considérablement réduit l'infiltration naturelle en supprimant les zones humides, en imperméabilisant les sols, en rectifiant les parcours naturels des cours d'eau.

Nos anciens l'avaient remarqué, la topographie du village fait converger les eaux pluviales vers le centre du bourg. Cependant, aujourd'hui cette situation est renforcée par la configuration de notre réseau d'évacuation des eaux.

Et les conséquences sont visibles par chacun d'entre nous.

A chaque épisode pluvieux violent, imprévisible, c'est un morceau de voirie qui est endommagé et qu'il faudra refaire, donc financer ou budgéter au détriment d'autre chose.

Si ces phénomènes durent un peu trop longtemps alors nous aurons à lutter contre une crue dévastatrice. L'eau dans le ruisseau monte très vite, s'écoule très rapidement et emporte tout sur son passage. Des maisons sont atteintes, des talus ou des morceaux de rives, même empierrés, sont emportés, des champs sont inondés.

Si le rythme des pluies est modéré mais persistant alors nous aurons à faire face au risque d'inondation par ruissellement. Les eaux qui ne s'infiltrent pas, ruissellent en surface, emportent les sols, s'insinuent sous ou dans les habitations, sous les revêtements routiers... etc. A terme les dégâts causés aux biens sont aussi importants que lors des crues.

Alors, que peut-on faire ? Comment apporter des solutions pérennes qui protègent les biens et les personnes contre ces aléas ?

Deux temps sont à considérer : le futur et le présent

Travailler sur le futur dans ce domaine c'est se doter d'instruments d'urbanisme qui prennent en compte ces risques. Cela est assez aisé mais sera contraignant pour chacun car les règles de construction seront plus nombreuses, plus strictes et donc les coûts seront plus élevés.

Traiter la situation présente est beaucoup plus complexe, plus onéreuse et plus incertaine quant au résultat. Il s'agit de créer ou de recréer des zones humides, des haies, de favoriser l'infiltration et de retenir l'eau temporairement quand il pleut.

C'est pour lutter contre les crues que nous créons des bassins d'expansion du ruisseau. Ce sera fait derrière le kiosque de la Tuilerie et sur le terrain situé entre la rue du ruisseau et les immeubles de la Tuilerie ou en d'autres endroits quand cela sera possible.

De la même manière nous allons redonner son cours naturel au ruisseau chaque fois que c'est possible. En recréant des méandres la vitesse d'écoulement des eaux est ralentie et les infiltrations sont favorisées.

Nous réfléchissons également à créer ou à favoriser la création de zones de boisement qui retiennent bien l'eau.

Ces travaux complexes peuvent nécessiter beaucoup de temps, notamment pour les études préliminaires ainsi que des capitaux conséquents. Certains sont pris en charge par le Syndicat Mixte Moselle Amont (SMMA) dont fait partie la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Les financements proviennent de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), prélevée sur la taxe foncière, ainsi que de l'État par l'intermédiaire de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) ou du fond dit « Barnier ». La Région Grand Est et le Département des Vosges y contribuent également et la commune de Deyvillers aura bien sûr à régler son écot.

L'eau qui tombe sur le village peut nuire aux habitants et à leurs biens mais aussi à tous ceux qui sont en aval et ce, jusqu'à la mer...

Si pour les constructions à venir nous pouvons mieux circonscrire le risque inondation, notamment grâce au Plan Local d'Urbanisme (PLU), il n'en va pas de même pour l'existant. Pour contenir ces risques et les réduire nous aurons besoin de beaucoup de temps et d'argent et les solutions mises en place seront probablement imparfaites et/ou incomplètes. Des choix devront être opérés, qui engageront l'avenir, car nous ne pourrions pas tout financer.

Sur ce sujet l'humilité s'impose car nous ne maîtriserons jamais totalement l'eau. Mais cette réalité ne doit en aucun cas justifier l'inaction. Agir reste indispensable pour réduire les risques.



Ruisseau du Saint-Oger

un programme pour renaturer et réduire le risque inondation.



Pour un avenir durable
Protégeons nos rivières



Pourquoi protéger

les milieux aquatiques ?

Un espace de vie pour les 185 000 habitants au fil du bassin versant Moselle Amont

Un refuge pour la biodiversité

Le défi est d'assurer à tout à chacun un accès à une eau de qualité en toute saison

Tout en garantissant la sécurité des habitants du territoire et la préservation de la biodiversité locale

Un écosystème précieux pour l'eau potable et les besoins agricoles

Un territoire fragile face au dérèglement climatique : inondations, sécheresse



Accompagner, conseiller, préserver

L'engagement du Syndicat Mixte Moselle Amont

Depuis 2022 le Syndicat Mixte Moselle Amont œuvre pour le bon état écologique des 2491 km de cours d'eau du bassin versant vosgien de la Moselle



Sauvegarde des zones humides

Prévention des inondations

Restauration des cours d'eau

- Entretien des berges
- Traitement de la végétation
- Renaturation du lit
- Continuité écologique



Le Syndicat Mixte Moselle Amont travaille à l'élaboration d'un programme de renaturation du Saint Oger et de réduction du risque inondation.

Initié par la Communauté d'Agglomération d'Épinal, le projet est mené en concertation avec les communes riveraines, les habitants et les acteurs du territoire.

Les études en cours visent à établir des propositions de travaux pour restaurer les habitats naturels de la rivière, améliorer l'écoulement, la qualité des eaux et la biodiversité.

Une première phase concerne essentiellement le linéaire du Saint-Oger sur 5 communes.

Une seconde phase étudiera le secteur d'Aydoilles avec le ruisseau des Bolottes.

Actions envisagées

Type d'action	Descriptif des travaux	Linéaire/quantité
Action végétation (AV)	AV1 : Entretien végétation	Linéaire : 1 900ml
	AV2 : Plantations	Linéaire : 1 500 ml
	AP1 : Abreuvoir (pompe à nez)	Quantité : 4
Action ponctuelle (AP)	AP2 : Mise en place d'un gué stabilisé	Quantité : 1
	AP3 : Retrait de seuil sauvage/suppression d'éléments en travers	Quantité : 4
	AL1 : Mise en place de clôture	Linéaire : 850 ml
Action linéaire	AL2 : Réhabilitation de berge	Linéaire : 1 500ml
	AL3 : Diversification en traversée urbaine	Linéaire : 1 100ml
	AM1 : Remise en eau d'un ancien méandre	Linéaire : 240ml
Action mixte	AM2 : Création d'une Zone d'Expansion de Crue	Quantité : Environ 1 500m ³ évacués
	AM3 : Mise en place d'une retenue filtrante	Linéaire : 21 ml



Actions sur la végétation :

1. **Traitement sélectif de la ripisylve (AV1) :** favoriser les écoulements et limiter les inondations des secteurs à enjeux ou présentant un défaut d'entretien de la part des propriétaires riverains.
2. **Plantations (AV2) :** limiter le réchauffement des eaux et stabiliser les berges.

Aménagements linéaires :

1. **Réhabilitation des berges (AL2) :** retaluter et replanter les berges pour limiter l'érosion.

Aménagements ponctuels :

1. **Retrait des seuils sauvages/ éléments en travers (AP3) :** restaurer la continuité écologique et limiter le colmatage du fond du lit.

Source : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Actions mixtes de renaturation du cours d'eau et réduction du risque inondation :

1. **Mise en place d'une retenue filtrante (AM3) :** créer une zone de retenue temporaire des eaux lors des crues.

Actions mixtes de renaturation du cours d'eau et réduction du risque inondation :

1. **Création d'une zone d'expansion de crue (AM2) :** stocker un volume d'eau lors des crues.

Aménagements linéaires :

1. **Diversification en traversée urbaine (AL3) :** restaurer un profil diversifié et valoriser le paysage. Mise en place de banquettes (bancs de sédiments végétalisés) pour réduire la largeur du lit et favoriser l'auto-curage.

Actions mixtes de renaturation du cours d'eau et réduction du risque inondation :

1. **Remise en eau d'un ancien méandre (AM1) :** stocker un volume plus important en crue.

Aménagements linéaires :

1. **Pose de clôture (AL1)**

Aménagements ponctuels :

1. **Mise en place d'abreuvoirs (AP1) :** limiter le piétinement des berges par les bovins, en complément de la pose de clôtures.
2. **Mise en place de passages à gué stabilisés (AP2) :** créer un franchissement pérenne du cours d'eau et limiter la détérioration des berges, en complément de la pose de clôtures.



3 rue de la Gare
88380 Arches
03 29 82 56 71
syndicat-mixte@moselleamont.fr
www.moselleamont.fr

Le Syndicat Mixte Moselle Amont s'emploie à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI) sur le bassin versant vosgien de la Moselle et des ses affluents.

Son territoire concerne 2 communautés d'agglomérations et 5 communautés de communes.

Il représente 145 communes soit 184 687 habitants pour une surface de 1 748km² avec un linéaire de cours d'eau de 2 491km.



Sortie sur le terrain avec les référents de secteur

Rue des Acacias

Située à proximité des écoles, la rue des Acacias est désormais une zone de rencontre, où le piéton est prioritaire. Un passage piéton a été créé par les services techniques pour sécuriser le trajet des enfants se rendant à la médiathèque. Un arrêté municipal limite désormais la circulation des véhicules de plus de 3,5 T. D'autres rues seront prochainement réaménagées pour réduire la vitesse des véhicules dans le respect de la réglementation.

Sécurité des bâtiments communaux

Deux centrales d'alarme anti-intrusion ont été installées en août par l'entreprise Cegelec, dans le cadre du Plan Prioritaire de Mise en Sécurité des écoles et de la mairie. Cette mise à niveau permet de répondre aux exigences du plan Vigipirate. Montant de l'opération: 4 800 €.

Formation aux gestes qui sauvent

En septembre, tous les élèves des écoles ont suivi une initiation aux gestes qui sauvent, encadrée par Laure, Yohan et Michel, sapeurs-pompiers d'Aydoilles. Et bonne nouvelle : Michel va beaucoup mieux, grâce aux bons gestes prodigués par les enfants! Une expérience à renouveler!

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Un exercice « Plan Iode » s'est déroulé samedi 11 octobre, sous la houlette d'un élu Directeur des Opérations de Secours (DOS). Cette mise en situation a permis à chacun de se perfectionner sur les procédures à suivre en cas de crise. Les 37 référents de secteur ont été sollicités par téléphone afin de prendre contact avec les habitants de leur quartier. Merci à eux pour leur engagement!

Notre équipe est encore incomplète et vous pouvez la rejoindre. Aucune compétence particulière n'est exigée. Michel Bilquez, adjoint à la prévention, aura le plaisir à vous expliquer le rôle essentiel des référents en cas de crise majeure. Une belle manière de contribuer à la sécurité de tous et à la vie communale !



Remise de diplômes de petit pompiers



Formation aux gestes qui sauvent à la maternelle



Rue des acacias



Avec les pompiers à l'école élémentaire



Réunion avec les référents de secteur

Fleurissement 2025

Les enfants de **petite section** ont participé avec enthousiasme à la plantation des jardinières réparties dans la commune.

Un grand merci aux enseignantes pour leur accompagnement, et surtout aux enfants, qui ont été récompensés par un **tablier de petit jardinier**, confectionné spécialement pour eux par le **club des Cent Métiers**.

Les habitants étaient également invités à embellir les massifs communaux. Plusieurs d'entre eux ont répondu présent, contribuant ainsi à rendre notre village encore plus accueillant et fleuri.

Merci à toutes et à tous pour cette belle participation !

Nouveaux bacs à fleurs

Le remplacement **des anciens bacs à fleurs** vétustes, était devenu indispensable. La commission Environnement a ainsi sélectionné de nouveaux modèles, plus adaptés **et plus esthétiques**, installés sur des **emplacements choisis** dans la commune. Cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel de renouvellement, afin d'harmoniser et moderniser l'ensemble du fleurissement communal.

Le talus de la rue Schweitzer a également été embelli grâce à une plantation de **cucurbitacées**, un essai original et réussi qui sera reconduit l'année prochaine.

Une naissance, un arbre

La commune propose de planter un arbre fruitier pour chaque naissance de l'année. En avril, 11 arbres ont ainsi été plantés sur l'ancien petit stade de football, par les parents et les familles en présence des enfants. L'opération sera reconduite en 2026. Une belle action, sous un grand soleil !

Jardin pédagogique

Un jardin de petits fruits a été aménagé derrière l'école maternelle grâce à l'aide précieuse de **Claude Aubertin et du service Espaces Verts**.

Un grand merci à Claude pour ses conseils et son engagement !



RAPPEL DES BONS GESTES CITOYENS

- **Horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage bruyants :**
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h30
le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00
- **Sacs jaunes :** mardi soir à partir de 18h00
- **Bacs à ordures ménagères :**
mercredi soir semaines paires à partir de 18h00.

**Pour le bien de tous et de l'environnement,
ces poubelles doivent être rentrées au plus tôt !**





Forêt communale

Parcelle 50 du Fort : le scolyte a eu raison des épicéas

La décision s'est imposée. Depuis deux ans, la commune, accompagnée de l'ONF, a tenté de contenir les dégâts en procédant à l'abattage des arbres malades. Malheureusement, cette stratégie n'a pas suffi : la progression rapide des scolytes rendait inévitable l'abattage de l'ensemble de la parcelle.

Au total, **1 500 m³ de bois** ont été extraits par l'entreprise Laporte. Un **gyrobroyeur** interviendra sur l'ensemble de la parcelle (1,56 ha) afin de préparer le terrain pour une **replantation programmée en 2026**.

L'ONF, partenaire technique essentiel, accompagne la commune dans le suivi du chantier et dans le financement, veillant au bon déroulement du calendrier. Pour la reconstitution du massif, les essences envisagées sont notamment : **le chêne sessile, le tilleul à petites feuilles, l'alizier**.

Ces choix s'expliquent par le souci de créer une forêt plus résiliente et mieux adaptée aux évolutions climatiques futures.

Sécurisation et aménagement du fort

La sécurisation des trous de tourelle en tête du fort constitue une priorité. Une fois la parcelle nettoyée, il sera plus facile d'identifier les éléments à protéger. Un aménagement paysagé ainsi que la pose d'un panneau explicatif sont à l'étude. Le Club vosgien a déjà balisé le chemin dans le cadre du circuit d'itinérance permettant de découvrir les 16 ouvrages de la Place forte d'Épinal.

Incivilités en forêt

Malheureusement, les dépôts de déchets en forêt deviennent de plus en plus fréquents. Merci aux promeneurs qui alertent la mairie lorsqu'ils en constatent ! Vous pouvez aussi le signaler directement via l'application Panneau Pocket, onglet « Signalement ».



LES FRELONS ASIATIQUES

Plusieurs cas de nidification de frelons asiatiques ont été repérés récemment dans le secteur. Ils sont extrêmement nuisibles aux abeilles.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique à pattes jaunes est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités.

Il mesure entre 17 et 23 mm.

Signaler la présence de frelons asiatiques :

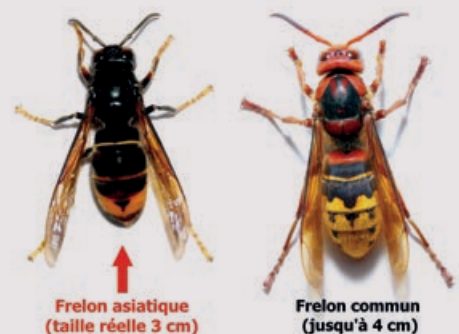
Que ce soit pour des insectes isolés ou bien un nid, utilisez le formulaire sur la plateforme <https://lefrelon.com/> pour envoyer le signalement.

Selon la loi du n°2025-237 14 mars 2025, la destruction des nids de frelons asiatiques est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain sur lequel le nid est situé.

Il n'existe pas de prise en charge automatique par l'État.

Si vous avez découvert un nid de frelon asiatique, ne cherchez en aucun cas à le détruire vous même, ne prenez pas de risque. Gardez une distance de sécurité d'au moins 10 m et éloignez les personnes allergiques.

UNE NOUVELLE ESPECE INVASIVE LE FRELON ASIATIQUE



ATTENTION CET INSECTE EST DANGEREUX



Rencontre de l'économie sociale et solidaire (ESS) - janvier

Organisée par l'agglomération d'Épinal en collaboration avec la Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Grand Est, cette rencontre de type «speed dating» a réuni, à la Maison de l'Habitat, les structures de l'ESS ainsi que des acheteurs publics. L'objectif était de rassembler acteurs et acheteurs autour de solutions locales et d'encourager ainsi le développement d'une nouvelle forme d'économie.



Travaux à la forteresse de Châtel-sur-Moselle - janvier

Dans le cadre d'un vaste programme de mise en tourisme du site, l'ancienne résidence des Capucins a été démantelée. Différents travaux comme la pose d'une couverture bois au-dessus des galeries ou encore la mise aux normes des installations électriques et la mise en accessibilité des galeries ont pu être effectuées.

Avec le soutien de : État, Région, Département



Installation d'ombrières à la Base Natur'O à Épinal - février

4 structures en bois accueillent 336 panneaux photovoltaïques sur le parking de la Base Natur'O. Plus de 130 000 kWh seront produits dans le cadre d'une autoconsommation collective qui alimente notamment le stade d'eaux vives.



Signature de la charte d'engagement pour un plan de mobilité scolaire à Xertigny - mars

Les communes de Dounoux et Xertigny ont signé une charte d'engagement avec l'agglomération d'Épinal, en faveur de la création d'un plan de mobilité scolaire. Ce plan vise à réduire la dépendance à la voiture individuelle pour les trajets domicile-école et à favoriser la mobilité douce, comme la marche et le vélo.



Mise en service d'une nouvelle unité de production d'eau à Vincey - mars

L'eau brute puisée dans la nappe de Vincey présente une faible minéralisation. Afin d'éviter une dégradation des ouvrages et pour pérenniser le service de distribution d'eau sur la commune, une nouvelle unité de production a été créée à Vincey.

Mise en service en mars, cette infrastructure permet de produire en moyenne 328 m³/j et jusqu'à 460 m³/j d'eau potable pour les 2 207 habitants dont la consommation journalière moyenne est d'environ 280 m³/j.

Avec le soutien de : État, Département, Agence de l'Eau



Concertation pour la réalisation du projet Ep'HyNE - avril

Une concertation préalable a été menée en amont du projet Ep'HyNE (Épinal Hydrogène et Nouvelles Énergies), d'un montant de 1,4 milliard, pour relever les impacts du projet sur l'environnement, le cadre de vie et l'activité économique du territoire. L'instruction du dossier en 2026, comprendra une enquête complémentaire, lors de la phase d'instruction du projet.



Démarrage de la construction du nouvel auditorium de La Louvière à Épinal - avril

Après les fouilles archéologiques, les travaux du futur auditorium ont débuté. Le bâtiment de 2 636 m² comprendra des salles de 565 places, 150 places ainsi qu'un plateau de création. Exemplaire d'un point de vue environnemental, cet équipement culturel ouvrira ses portes courant 2026.

Avec le soutien de : État, Région, Département



Festival Enjoy Vélos Épinal et son agglomération - mai

Lors de cette 2^{ème} édition, 4 000 participants dont près de 1 000 enfants ont pris part au festival tous vélos. Ouvert pour la 1^{ère} fois aux entreprises en 2025, le festival vous donne rendez-vous les 1, 2 et 3 mai 2026 pour la prochaine édition.



Inauguration du stade synthétique des Charmottes à Charmes - mai

Une dizaine de terrains de foot a été rénovée depuis la prise de compétence de l'agglomération contribuant ainsi à améliorer la qualité des équipements et l'accueil des licenciés. Le chantier du stade des Charmottes est le dernier inauguré pour un montant de 825 000 € subventionné à 44 % (État, Département, FAFA).



Nouvelle convention territoriale globale - juin

Signée avec plusieurs partenaires (CAF, MSA et le Conseil départemental des Vosges), la convention d'une durée de 5 ans vise à renforcer la cohérence et la coordination des projets sur l'ensemble des thématiques de politique sociale (logement, parentalité, petite enfance, jeunesse, etc.).



Extension de la crèche « Premiers Pas » - juillet

Dans le cadre de sa compétence Petite enfance, l'Agglo gère et exploite les établissements d'accueil des enfants de moins de 3 ans. La crèche « Premiers Pas » à Golbey, mise en service en 2017 a été saturée en 3 mois. Une extension de 217 m², inaugurée en octobre, lui permet d'accueillir 20 enfants supplémentaires. Avec le soutien de : CAF, Département



Convention « Opération de revitalisation de territoire » à Thaon-les-Vosges - juillet

L'État, la Région, l'Agglo d'Épinal, la ville de Thaon-les-Vosges et l'EPFGE se sont réunis pour parapher la convention « Opération de revitalisation de territoire » qui vise à soutenir les stratégies de redynamisation des centralités. Pour Thaon, les enjeux s'articulent autour de la lutte contre la vacance des logements, le commerce local et la préservation du patrimoine industriel. Dans le même temps, un avenant au dispositif « ACCOR » a été signé afin de permettre à Thaon d'en bénéficier.



Base de loisirs de La Chapelle-aux-Bois - juillet

Afin de donner plus de lisibilité au site, d'améliorer son attractivité touristique et de renforcer le confort des usagers, des travaux ont eu lieu avec l'installation d'une ombrière, d'une pompe à chaleur air / eau permettant de chauffer l'eau du bassin et l'aménagement de la zone naturelle. La fin des travaux prévue en 2026 permettra la création d'une aire de camping-cars et la désimperméabilisation des places de stationnement. Avec le soutien de : Région, Département, ADEME



Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) - septembre

Le CTEAC de l'Agglo a été signé à Socourt, avec l'État et le Département, après une longue étape de concertation avec les différents acteurs culturels du territoire. Il vise à coordonner les actions menées par l'agglomération. L'itinérance culturelle est au cœur de cette convention grâce à la Micro-Folie composée de 11 roulottes qui sillonnent le territoire et le dispositif « Caravelle » qui favorise la mobilité des élèves vers les équipements culturels.



Fin des travaux à la faculté de droit à Épinal - septembre

Les précédentes phases de travaux ont permis d'accueillir, à la rentrée 2024, la nouvelle double licence droit / gestion, composée d'une cinquantaine d'étudiants. La dernière tranche des travaux a consisté en la modernisation de l'amphithéâtre, la rénovation des façades et l'isolation de la bibliothèque. Au total, c'est 1,7 M d'€ qui a été investi.

Avec le soutien de : État, Département



Lancement de La Fabrique à entreprendre sur la zone d'activité de Reffye - septembre

La Fabrique à entreprendre accompagne les projets de création et de développement d'entreprises sur le territoire. En s'implantant sur la zone d'activité à Épinal, elle va gérer directement la pépinière et l'hôtel d'entreprises et proposer une offre d'accompagnement et d'hébergement (ateliers, bureaux) à tout entrepreneur.



Lancement d'un audit patrimonial à La Rotonde à Thaon-les-Vosges - octobre

Le théâtre a été transféré en 2007 et le reste du site en 2023. Ils sont à ce jour communautaires et feront l'objet d'un audit d'une durée d'un an, dont l'enjeu est d'aboutir à une vision globale du bâtiment, de ses extérieurs et de ses usages. Un programme des travaux sera établi pour les années à venir.



Inauguration de la place de l'Eglise de Domèvre-sur-Avière - septembre

Entrant dans un vaste programme de gestion intégrée des eaux pluviales et d'accompagnement des communes, ce projet de restructuration comprend

notamment un revêtement de la place en pavés drainants, la désimperméabilisation de 2.217 m² ainsi qu'un nouvel éclairage public et la création d'un abribus. L'agglomération d'Épinal a contribué financièrement à ce projet par sa compétence de gestion intégrée des eaux pluviales.



Construction d'un poste de secours au domaine des Lacs à Thaon-les-Vosges - octobre

Construit en bois, ce nouveau bâtiment de 45 m² comprend des sanitaires, un bureau de surveillance et une terrasse panoramique. Ouverture au public en juillet 2026. Avec le soutien du Département

Le Bâtiment Drive du SICOVAD : votre nouveau repère

Situé 11 Malgré-Moi à Razimont- 88000 Épinal

Le Bâtiment Drive* est un espace pratique, accessible à tous, où vous trouverez à la fois des équipements, des conseils et des solutions concrètes pour réduire vos déchets.

Au Drive, vous pouvez :

- Acheter du matériel de compostage adapté à vos besoins.
- Vous procurer le compost produit localement sur la plateforme du SICOVAD.

➤ Retirer vos sacs jaunes dédiés au tri des emballages.

➤ Profiter de conseils personnalisés pour mieux gérer vos déchets.

➤ Récupérer le matériel réservé (gobelets lavables, kits déchets, etc.).

Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi : 9h – 12h / 13h – 18h

Fermé les lundis, dimanches et jours fériés.

TROUVEZ FACILEMENT
LES INFORMATIONS UTILES
À LA BONNE GESTION DE
VOS DÉCHETS SUR LE SITE
OU L'APPLICATION



Aide au tri des
déchets

Démarches en ligne

Demande de bac,
subventions, matériel,
déclaration d'anomalie
de collecte,...

Suivi des demandes

Localisation des
équipements

Actualités ...

Réalisation Communication SICOVAD - 2025 © - DR-SICOVAD

* L'entrée se fait en contrebas du site, en face de l'entrée de la déchèterie.

Charpente
Couverture
Zinguerie
Ossature bois
Bardage
Isolation

SARL
Léon
PRÉVOT

Depuis 1961

16 route du Saut le Cerf - 88000 JEUXEY
Tél. : 06 80 44 56 17
sarl.leonprevot@orange.fr

FD
Ingénierie

Fabien DURAND
Gérant

1 bis chemin Verger
88000 DEYVILLERS

Bureau d'études
Structures

contact@fd-ingenierie.fr
www.fd-ingenierie.fr

06 88 47 22 14

Conception et maîtrise d'oeuvre en urbanisme territorial

Créons le bon vivre de demain

acere
Groupe

Tous les métiers de
l'ingénierie territoriale
en une seule agence
indépendante.

Agence Vosges
5 quartier de la Magdeleine, 88000 Épinal

Tél : +33 (0) 3 29 39 23 36

CONTACT@ACERE-GROUPE.FR - ACERE-GROUPE.FR

Les filiales

ingaia
Ingénierie urbaine

lysis
ESR et aménagement

PIGNAT
bâtiment

3ème génération
A votre service
Depuis 1953

RGE
QUALIBAT
L'EXCELLENCE EN R

MAÇONNERIE
CHARPENTE
COUVERTURE
TERRASSEMENT
FAÇADE
NEUF & RÉNOVATION

88000 DEYVILLERS
Tél. 03 29 31 99 96 - 06 80 92 17 34
robert.pignat@orange.fr

Liste des Associations



CENT MÉTIERS

Présidente : M^{me} Irène BONTEMES

Port. : 06 85 58 56 75

Activités : manuelles, informations, visites

Ancien secrétariat de Mairie : jeudi de 14h à 17h

ANCIENS D'A.F.N.

Président : M. Alain REMY

alain.remy0236@orange.fr

Tél. 03 29 34 37 33 / Port. : 06 78 05 58 92

Activités : manifestations patriotiques.

SOCIÉTÉ DES FÊTES

Président : M. Jean-Paul TREVISAN

jean-paul.trevisan@wanadoo.fr – Tél. 03 29 29 15 44

Activités : animations diverses du village

DEYVILLERS LOISIRS DÉTENTE

Président : M. Francis ZINGRAFF

Port. : 06 70 19 33 25

Activités : animations diverses du village

ASSOCIATION FAMILIALE

Présidente : M^{me} Marie-Thérèse GRANDIDIER

asso.fam.deyvillers@orange.fr

Tél. 06 70 08 68 73

Activités : prêts de matériels, bourses aux vêtements et aux jouets, animations diverses du village

UNION MUSICALE SAINT-GEORGES

Président : M. Yannick PIERRAT

umg.deyvillers@gmail.com

2 rue de lorraine

ASSOCIATION SPORTIVE DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Présidente : M^{me} Stéphanie VUIDEPOT

Lundi à 20h - 21h

gymdeyvillers@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DES ECOLES DE DEYVILLERS

Présidente : M^{me} Audrey DELIOT

ascdeyvillers@gmail.com – Port. : 07 78 35 60 46

Activités : activités et animations à destination des enfants des écoles

ASSOCIATION «LES ARBRES POUR LA VIE»

Président : M. Claude AUBERTIN

desarbrespourlavie@yahoo.fr - Tél. 06 08 13 31 51

Activités : environnementales et humanitaires

CLUB DU SOLEIL DES VOSGES

Président : M. Jean-Pierre LALLEMAND

club-du-soleil-des-vosges@laposte.net

Port. : 06 12 59 36 08

3 rue de Beaulieu – 88190 Golbey

SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT HUBERT DEYVILLERS

Président : M. Pascal GODEY

06 82 59 06 81 – godey88@orange.fr

DEYVILLERS PATRIMOINE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Présidente : M^{me} Martine CLERC-GUERRE

06 18 10 39 06 - patrimoinedeyvillers@gmail.com

Objet : recherche et mise en valeur du patrimoine de la commune

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉPORTÉS, INTERNÉS, RÉSISTANTS ET PATRIOTES

Présidente : M^{me} Nicole MANGIN

15 rue de l' Avenir – DEYVILLERS

Port. 06 72 52 77 92 – nicolemangin@wanadoo.fr

La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles des associations qui offrent par leur implication une vie associative riche à notre commune.

Manifestations 2026



08 Février.....	Après-midi jeux de société – Association familiale salle d'activités
14 Février.....	Carnaval Salle d'activités – ASCED
06 mars.....	Concours de tarot Salle d'activités – DLD
28/29 mars.....	Baby bourse salle d'activités – Association familiale
Courant mars.....	Opération « J'aime la nature propre » – Société de chasse Saint Hubert.
03 avril.....	Vente de chocolats – ASCED
05 avril.....	Chasse à l'œuf Parc de la Tuilerie – Association familiale
1 ^{er} mai.....	Vente de muguet – Association familiale
09 mai.....	Marché aux fleurs Place René Crozat – ASCED
	Foire aux associations
17 mai.....	Journée VTT Kiosque de la Tuilerie – DLD
13 juin.....	Fête de la musique Kiosque parc de la Tuilerie – Association familiale
14 juin.....	Marches contées Parc de la Tuilerie – Les arbres pour la vie
20 juin.....	Kermesse de l'école Parc de la Tuilerie – ASCED
20 juin.....	Barbecue des familles Parc de la Tuilerie – ASCED
05 juillet.....	Vide greniers centre du village – Société des fêtes
18 juillet.....	Fête du foin verger des écoles – Les arbres pour la vie
23 août.....	Barbecue géant kiosque de la Tuilerie – DLD
13 septembre.....	Après-midi jeux de société – Association familiale
19 septembre.....	Fête de la soupe Kiosque Parc de la Tuilerie – Les arbres pour la vie
10 et 11 octobre.....	Baby bourse Salle d'activités – Association familiale
07 et 08 novembre.....	Bourse aux jouets Salle d'activités – Association familiale
28 novembre.....	Soirée choucroute Salle d'activités – Association familiale
04 décembre.....	Téléthon Collectif associatif
31 décembre.....	Repas dansant de Saint Sylvestre Salle d'activités – Société des fêtes

Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux
et l'ensemble du personnel communal vous présentent leurs

MEILLEURS
Vœux



Liste des Entreprises



Contrôle Technique

- **Autosécuriplus**
Franck Grosjean
17, rue de Lorraine
09 87 75 89 47

Agence de communication

- **Le Gorille en Cravate**
David Cherrière
12, Coteau des Fruitières

Assurances

- **Agence Allianz**
Thomas Cornaglia
1, rue de Lorraine
03 29 65 70 47

Restaurant

- **Le P'tit Resto**
1bis, rue d'Alsace
03 29 34 63 63
Fabrice Forestier
- **Le Saint-Oger**
26, rue d'Alsace
03 29 34 24 33
Gilles Nicolas

Boulangerie – Pâtisserie

- **Elodie et Bruno Schneider**
1, rue d'Alsace
03 29 34 46 63

Coiffure Mixte

- **Salon Valérie**
6 rue Albert Schweitzer
03 29 31 96 70

Commerce de cycles

- **Cycles Pro Lallement**
33, rue René Gaire
03 29 31 03 00

Entreprise de menuiserie

- **EIRL Sébastien Vallar**
Vente, pose et réparation
12 ter Rue de l'Avenir
03 29 34 17 52

Institut de Beauté

- **Instant Douc'Heure**
43 rue de Lorraine
06 82 19 51 62

Fabrication emballages

- **SARL Atelier du Saint-Oger**
1, rue du Moulin
03 29 34 75 49

Garagiste

- **Garage Repar Autos**
3 rue des Jardiniers
Manuel Pereira
03 29 31 27 23
- **PH Auto 88**
18 rue d'Alsace
06 85 89 63 82
phauto88@gmail.com
- **Carrosserie deyvilloise**
12 rue de Lorraine
06 47 26 15 05

Paysagiste

- **Aubertin Paysage**
52, rue d'Alsace
03 29 34 74 54
- **B&B Paysages**
30 allée des Promenades
06 29 36 09 65

Peintures - Papiers Peints Ravalements - Plâtrerie

- **Pretot Christophe**
13, rue Albert Schweitzer
06 38 85 90 20

Maraîcher – Pépinière

- **Les Jardins Derrière la Ville**
Alexandre BELLANGER
1 chemin Derrière la Ville
- **Pépinière des Carrières**
52, rue d'Alsace
06 51 34 80 84

Chauffage - Dépannage Climatisation

- **M-Energies**
4, rue de Lorraine
03 29 34 83 97

Zinguerie - Couverture Charpente

- **Jean-Luc Henry**
2, rue des Lilas
03 29 31 25 95

Entreprise de Maçonnerie Bâtiment

- **Pignat Bâtiment**
55, rue de Lorraine
03 29 31 99 96
- **Sarl Zozik**
64, rue d'Alsace
03 29 31 45 68
- **Vuillemin Bâtiment**
7 Rue des acacias
06 15 59 25 11
www.vuillemin-batiment.fr

FD Ingénierie

Fabien Durand
maîtrise d'œuvre
1 bis, chemin du Verger
06 88 47 22 14

Carrelage et revêtements de sols

- **Entreprise Balland**
5, rue des Jardiniers
03 29 34 47 00

Vente et réparations instruments de musique

- **Atelier Musical Vosgien**
Francis Vauthier
20, rue de Lorraine
03 29 34 34 67

Atelier de restauration d'art

- **Anne Dufala
et Denis Valdenaire**
30 b, rue d'Alsace
03 29 39 52 81

Société d'exploitation forestière

- **SEF Dubois**
Francis Dubois
41, rue d'Alsace
03 29 36 63 15
06 30 14 33 51

Informatique

- **QV informatique**
Quentin Villaume
17 Rue René
06 38 73 10 85
contact@quentin-villaume.com

Commerce automobiles

- **WIZZ Auto**
Frédéric Claudel
63 Rue de Lorraine
03 54 43 92 61

17 Rue de Lorraine
88000 Deyvillers
Tél. 09 87 75 89 47
ctdeyvillers.fr

APSAD NF
524/08/04-285

VÉRIFICATION EXTINCTEURS - VENTE MATÉRIEL
INCENDIE - DÉSENFUMAGE - RIA - POTEAU
INCENDIE - EXTINCTEUR AUTOMATIQUE/DAC-
ALARME INCENDIE - SIGNALISATIONS ET PLANS
DE SÉCURITÉ - FORMATION INCENDIE

www.psi-protection-securite-incendie.fr

06 07 28 03 02
contact@psi88.fr

11 Avenue Jules Ferry
88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE



Élevage de Bouledogue Français Lof, Coton de Tuléar Lof Élevage Di Golfu Di Lava

François Maïté

88 rue d'Alsace - 06 67 17 22 89
francoismaite01@gmail.com

L'affûté 88

Affuteur rémouleur

Thibault JEANROY

5 rue des Primevères - 06 76 57 94 80
laffute88@gmail.com

Coach sportif diplômé d'état

thomaslapoiriecoach@gmail.com

www.coach-sportif-vosges88.fr

06 75 00 12 01

2 allée Rin du Chatel 88000 Deyvillers

K-rine Fée Son Scrap

11 allée du pré Ferriot - carine.zanoli@free.fr

Vente de créations personnalisées

07 82 81 69 80

K-rine Fée Son Scrap

Paméla Cn

Naturopathe et réflexologue

pamelacn.naturopathe@gmail.com

1, Place de la Tuilerie

Tél : 06 50 44 92 68

Elina Benoît

Atelier Lumina

Création, réparation et transformation

de bijoux en métaux précieux

07 67 08 14 90 - 19, rue des Tilleuls

atelierlumina.or@gmail.com

Carole DUVAL

« Coton et fantaisie »

Création de produits zéro déchets

et cadeaux personnalisés

3, rue du Fournil - 06 33 17 41 15

Julien CEYRAT

« Création papillon »

Menuiserie artisanale

Rue de l'avenir - 06 49 31 67 57

www.creationpapillon.fr

Patricia AUBRY

AIDE O DOC

Aide à l'envoi de documents dématérialisés.

Initiation à l'outil informatique

6, place Saint Luc - 06 14 50 84 47

Karine Reflex'o

Bien-être et médecine douce

15 rue des Jardiniers

06 15 90 41 14

Stéphane MAIRE

Clim, Energie, Chauffage

clim.energies.chauffage@gmail.com

06 44 04 19 79

Salle d'activités

	Deyvillois		Associations deyvilloises		Entreprises ou associations extérieures	
Période	été	hiver	été	hiver	été	hiver
1/2 journée ouvrée	55 €	60 €	50 €	50 €	55 €	60 €
Journée ouvrée	110 €	120 €	60 €	60 €	265 €	280 €
Week-end	220 €	240 €	100 €	100 €	340 €	360 €
Journée supplémentaire indissociable	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €

Les associations de Deyvillers pourront profiter des salles communales par l'application d'un forfait annuel de 500€. Ce forfait sera considéré comme une subvention attribuée par la commune. A ce titre, elle devra apparaître en recettes et en dépenses dans le bilan annuel des associations locataires. Les associations pourront réserver les salles le vendredi soir uniquement si elles prévoient une manifestation durant le week-end suivant.

Un forfait minimum de 230 € sera appliqué en cas de dégradation de la salle.

Si le coût de réparation du préjudice est supérieur, la commune établira une facture détaillée des matériaux et main d'œuvre nécessaires à la remise en état.

Un forfait minimum de 100 € sera appliqué en cas de ménage non effectué.

Activités périscolaires

	QF ≤ 700€	701€ < QF < 1 060€	QF ≥ 1 061€
GARDERIE PERISCOLAIRE :			
au 1/4 d'heure	0.55 €	0.62 €	0.69 €
<i>(Tout 1/4 d'heure commencé est dû)</i>			
par 1/4 d'heure dépassé	15,00 €	15,00 €	15,00 €
<i>(au-delà de 18h30 ou 18h le vendredi)</i>			
RESTAURANT SCOLAIRE :			
• REPAS	1.00 €	3.82 €	5.46 €
• GARDERIE	0.70 €	0.90 €	1.10 €
• REPAS non réservé	2.00 €	7.64 €	10.92 €
MERCREDIS RECREATIFS :			
• JOURNEE	11.00 €	13.00 €	15.00 €
• 1/2 JOURNÉE	5.50 €	6.50 €	7.50 €
• REPAS	1.00 €	3.82 €	5.46 €
• REPAS non réservé	2.00 €	7.64 €	10.92 €
ALSH :			
• SEMAINE	55.00 €	60.00 €	65.00 €
• REPAS	1.00 €	3.82 €	5.46 €
• REPAS non réservé	2.00 €	7.64 €	10.92 €

Cimetière : CONCESSION

- Pour tombe simple : 30 ans
120 € (caveau pour 2 personnes)
- Pour tombe double : 30 ans
300 € (caveau pour 4 personnes)
- Columbarium : 30 ans
1000 € (pour 2 urnes)
- Tombes à urnes cinéraires : 30 ans
300 € (4 urnes normalisées)

Taxe de superposition de 50 €
par urne pour toute demande de scellement sur une tombe existante.

Kiosque de la Tuilerie

Aucune location pour les personnes extérieures à Deyvillers

- 50€ la week-end
- 30€ la journée
- 10€ la journée supplémentaire indissociable

Infos Pratiques

LIGNE 7 bis

AYDOILLES <> ÉPINAL

Toute l'année / lundi à samedi

La Communauté d'Agglomération d'Épinal s'associe à la Région Grand Est pour faciliter vos déplacements en car sur le territoire

JOURS DE CIRCULATION	DU LUNDI AU SAMEDI				
LIGNE	EP 9 à 11 ou 7bis				
Service	1	3	5	7	9
AYDOILLES - Mairie	07:05	08:05	09:20	11:55	14:25
AYDOILLES - Relais Saint Georges	07:07	08:07	09:22	11:57	14:27
DEYVILLERS - Restaurant le Saint Oger	07:10	08:10	09:25	12:05	14:30
DEYVILLERS - Mairie	07:12	08:12	09:27	12:07	14:32
DEYVILLERS - Rue de Lorraine	07:13	08:13	09:28	12:08	14:33
ÉPINAL - Terres Saint Jean (arrêt bus Imagine lignes 1 et 7)	07:18	08:18	09:33	12:13	14:38
ÉPINAL - Parc Relais (arrêt bus Imagine lignes 1 et 7)	07:19	08:19	09:34	12:14	14:39
ÉPINAL - Guilgot (arrêt bus Imagine ligne 4)	07:24	08:24	09:39	12:19	14:44
ÉPINAL - Place Clémenceau	07:27	08:27	09:42	12:22	14:47
ÉPINAL - Gare	07:30	08:30	09:45	12:25	14:50

JOURS DE CIRCULATION	DU LUNDI AU SAMEDI				
LIGNE	EP / 7bis	7bis	EP / 7bis	EP / 7bis	7bis
Service	1	3	5	7	9
ÉPINAL - Gare	12:35	14:55	16:20	17:30	18:30
ÉPINAL - Place Clémenceau	12:40	15:00	16:25	17:35	18:35
ÉPINAL - Guilgot (arrêt bus Imagine ligne 4)	12:41	15:01	16:26	17:36	18:36
ÉPINAL - Parc Relais (arrêt bus Imagine lignes 1 et 7)	12:46	15:06	16:31	17:41	18:41
ÉPINAL - Terres Saint Jean (arrêt bus Imagine lignes 1 et 7)	12:47	15:07	16:32	17:42	18:42
DEYVILLERS - Rue de Lorraine	12:52	15:12	16:37	17:47	18:47
DEYVILLERS - Mairie	12:53	15:13	16:38	17:48	18:48
DEYVILLERS - Restaurant le Saint Oger	12:55	15:15	16:40	17:50	18:50
AYDOILLES - Relais Saint Georges	12:57	15:17	16:42	17:52	18:52
AYDOILLES - Mairie	13:00	15:20	16:45	17:55	18:55

TARIFICATION

TOUT PUBLIC OCCASIONNEL : 1€ LE TRAJET - Titre unitaire et titre 10 voyages à acheter à bord du car auprès du conducteur ou à la gare routière
TOUT PUBLIC REGULIER : Abonnements mensuel FLUO délivré à la gare routière d'Épinal et annuels FLUO délivrés à la Maison de la Région à Épinal
SCOLAIRE : Carte scolaire à raison d'un aller / retour par jour scolaire - Non valable le samedi et en période de vacances scolaires
Le titre de transport valable sur cette ligne FLUO n'est pas valable à bord des bus Imagine ou des TER Fluo Grand-Est

⚠ Les services numérotés «EP» restent prioritaires à la prise en charge de la clientèle scolaire, du lundi au vendredi en période scolaire



MAISON DE SANTÉ DU SAINT OGER

22 Rue de Lorraine – FAX : 03 29 31 08 17

MÉDECINS

Tél. 03.29.31.41.04. ou sur maiaa.com

Consultations sur **RENDEZ-VOUS**
du **LUNDI** au **SAMEDI MATIN**

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h

- Dr Mélanie CHAPUY Médecine générale
- Dr Dorothée MARCUS Médecine générale
- Dr Philippe FONTANAROSA
Médecine générale et médecine du sport
- Dr Anouck ANCEL-SIMON Médecine générale
- Dr Carole LENEPVEU Médecine générale

INFIRMIÈRES

- S.C.M. d'infirmières :
SIVADON-HUMBERT-BOSIO-HILAIRE
Tél. 03 29 31 96 13.

ORTHOPHONISTE

- Bénédicte THURET - Tél. 03 29 37 62 13

KINÉSITHÉRAPEUTES

- Pascale MINAUX, Boris FENAUX
Tél. 03 29 36 09 25.

PSYCHOLOGUES

- Audrey ROUSSEL - Tél : 07 71 80 04 87
- Ludivine SIMON - Tél : 07 50 14 66 39

PHARMACIE

- Virginie SACHOT - 31bis, rue de Lorraine
Tél. 03 29 34 72 51
Ouverture tous les jours
du lundi au samedi : 8h30 – 12h30 / 14h – 19h30
(18h le samedi).
Pharmacie de garde : 3237

RÉFÉRENT INCENDIE ET SECOURS

- Michel BILQUEZ
environnement.securite@deyvillers.fr

DIVERS

- Relais Assistantes Maternelles : 06 78 69 75 65
- Instance de Coordination Gériatologique (CLIC) :
03 29 38 52 80
- Aide à Domicile en Milieu Rural : 03 29 81 22 23
- Caisse d'Allocations Familiales : 3230
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 0 811 70 36 46

ASSISTANTE SOCIALE

Pour prendre RDV, contacter : MSVS EPINAL Couronne
31 rue des Acacias 88190 GOLBEY
Tél. 03 29 29 27 30

- SAMU..... 15
- POMPIERS 18
- GENDARMERIE 17
- CAE..... 03 29 37 54 60
- CENTRE HOSPITALIER D'EPINAL 03 29 68 70 00
- PÔLE SANTÉ "LA LIGNE BLEUE" 03 29 68 60 60
- CENTRE ANTI-POISON..... 03 83 22 50 50
- MÉDECINS DE GARDE 0 820 33 20 20
- ENEDIS, 0 972 675 088
DEPANNAGE ELECTRICITE 24/24
- ENGIE : DEPANNAGE GAZ 24/24 0 800 473 333
- SERVICE DES EAUX SUEZ 0 977 408 408
- FUITES, COUPURES D'EAU 0 977 401 125
- VÉOLIA ASSAINISSEMENT 0 969 323 554
- PHARMACIES DE GARDE 32 37
- PERSONNES SOURDES ET 114
MALENTENDANTES

CULTES

- **Paroisse** : Abbé Jean-Jacques NDUNGUTSE
06 44 74 25 47
- **Communication** : Monique HENRIQUEL
E-mail : moniquehenriquel@yahoo.fr
- **Diaconie et relais** : Evelyne MONPOIX 06 72 24 76 51
- **Secours Catholique** : Sylvie GUERRE 06 72 50 13 51

Autres cultes : se renseigner à Epinal.



AGENDA DE LA SEMAINE

Ouverture Mairie et Agence postale :

Lundi : de 8h à 10h
Mardi et jeudi : de 16h à 18h,
Vendredi : de 10h à 13h – Samedi : de 9h à 12h

Ouverture Médiathèque :

Lundi : fermé, mardi : 16h à 18h,
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h,
Jeudi : 16h à 18h
Vendredi : fermé – Samedi : 10h à 12h

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : sacs jaunes (à sortir la veille au soir),
Mercredi : tous les 15 jours à partir de 18 h
(semaines paires)

AGRANDISSEZ VOTRE ESPACE DE CONFORT



avec une véranda d'EXCELLENCE !

RÉNOVAL
l'espace s'invente sur terre
EXTENSIONS, VERANDAS, PERGOLAS



www.renoval.com

STORES FERMETURES

- Expert de votre confort -

depuis
1991



VOLET SOLAIRE
749€*
TTC POSE A PARTIR DE 3 VOLETS



10 ans

volets | fenêtres | portes d'entrée | portails | portes de garage | vérandas | stores | pergolas | carports

www.stores-fermetures.fr - **GOLBEY** - 03 29 34 01 02



B&B PAYSAGES

JARDINIER PAYSAGISTE PROFESSIONNEL

DEPUIS 2019

Des spécialistes du végétal à votre écoute

ENTRETIEN DE JARDINS

-50%

Contrat d'entretien,
intervention ponctuelle,
suivi de jardin et gestion



DEYVILLERS 88000 / bbpaysages.fr / bbpaysage@outlook.fr / 06 29 36 09 65



Nous remercions tous les annonceurs
qui nous ont permis de réaliser ce bulletin.

